

CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES

- SOCIETE - CHANGEMENT DE DENOMINATION, SIGLE, ENSEIGNE OU NOM COMMERCIAL

Formulaire : 1 formulaire M2 ([document à télécharger](#))

Retrouvez les documents à télécharger sur
notre site internet : www.cm-alsace.fr

Rubriques

- Créer et Reprendre
- Centre de Formalités des Entreprises


Documents complémentaires à joindre en annexe du formulaire :

I. Changement de dénomination ou raison sociale, sigle (Celle-ci figure dans les statuts)

- 2 exemplaires du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire signés par tous les associés
 - 2 exemplaires des statuts modifiés et certifiés conformes
 - publication légale de l'avis de modification ou texte de la demande de publication avec cachet du journal et date de parution
- ✓ mandat ou pouvoir si nécessaire

Frais à verser pour le Registre du Commerce et des Sociétés :

- 195,38 € par chèque à l'ordre du Tribunal d'Instance

 Pour les sociétés unipersonnelles (EURL, SASU) dont l'associé unique, personne physique, assume personnellement la gérance ou la présidence : 79,39 €

II. Changement, ajout ou suppression de nom commercial

Appellation sous laquelle est exercé le commerce et qui permet à la clientèle d'identifier l'entreprise


Un changement, ajout ou suppression de nom commercial fait l'objet d'une mention modificative uniquement (pas de justificatif à fournir)

Remarque : si le nom commercial est mentionné dans les statuts, il y a lieu également de procéder à la mise à jour de ces derniers

✓ mandat ou pouvoir si nécessaire

Frais à verser pour le Registre du Commerce et des Sociétés :

- 181,04 € par chèque à l'ordre du Tribunal d'Instance (195,38 € si dépôt d'actes)

 Pour les sociétés unipersonnelles (EURL, SASU) dont l'associé unique, personne physique, assume personnellement la gérance ou la présidence : 65,04 € (79,38 € si dépôt d'actes)

III. **Changement, ajout, suppression d'enseigne**

Appellation désignant le local commercial

Un changement, ajout ou suppression d'enseigne fait l'objet d'une mention modificative uniquement (pas de justificatif à fournir)

✓ mandat ou pouvoir si nécessaire

Frais à verser pour le Registre du Commerce et des Sociétés :

- **65,04 € par chèque à l'ordre du Tribunal d'Instance**

PRESTATION COMPLEMENTAIRE DU C.F.E

Prestations complémentaires facultatives d'assistance à la formalité :

- **Sur rendez-vous : 40,20 € par chèque à l'ordre de la CMA**
- **Par dépôt de dossier ou envoi postal : 30 ,00 € par chèque à l'ordre de la CMA**

Pour bénéficier de l'assistance administrative, veuillez joindre le formulaire dûment complété et signé ci-dessous.

SERVICE D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Je soussigné(e) :

souhaite bénéficier du service d'assistance administrative dans le cadre du traitement de mon dossier de formalités par le Centre de formalités des entreprises (CFE) :

Sur rendez-vous :

- Dossier complété sur place, accompagnement personnalisé et suivi de la formalité

Immatriculation : 55,20 €

Modification : 40,20 €

Par dépôt ou envoi postal :

- Dossier constitué par mes soins
- Prise de contact par un agent du CFE pour un accompagnement et un suivi personnalisé de mon dossier

Immatriculation : 45 €

Modification : 30 €

Mes coordonnées :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Qualité :

Téléphone :

Email :

Date et signature :